

DEC130415DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Dominique Aymer de la Chevalerie, directeur du bureau du CNRS à New-Dehli

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°105372DAJ du 11 janvier 2011 portant nomination de M. Dominique Aymer de la Chevalerie aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à New-Dehli ;

Vu le projet de memorandum of understanding entre l'Indian Institute of Science Bangalore et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Dominique Aymer de la Chevalerie, directeur du bureau du CNRS à New-Dehli, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le memorandum of understanding entre l'Indian Institute of Science Bangalore et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 février 2013

Alain Fuchs